

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008495200031	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CU LE HAVRE SEINE METROPOLE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU HAVRE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	35
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	40
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) 1.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	35 447 008,00	35 447 008,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		35 447 008,00	35 447 008,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	16 298 715,00	16 298 715,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		16 298 715,00	16 298 715,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		51 745 723,00	51 745 723,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 770 862,00	0,00	8 573 894,00	8 573 894,00	8 573 894,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 965 580,00	0,00	5 022 460,00	5 022 460,00	5 022 460,00
014	Atténuations de produits	8 468 500,00	0,00	8 748 500,00	8 748 500,00	8 748 500,00
65	Autres charges de gestion courante	28 822,00	0,00	29 008,00	29 008,00	29 008,00
Total des dépenses de gestion des services		22 233 764,00	0,00	22 373 862,00	22 373 862,00	22 373 862,00
66	Charges financières	654 303,00	0,00	629 221,00	629 221,00	629 221,00
67	Charges exceptionnelles	465 325,00	0,00	634 010,00	634 010,00	634 010,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	882 869,00		905 000,00	905 000,00	905 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		24 246 261,00	0,00	24 552 093,00	24 552 093,00	24 552 093,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 140 749,00		3 803 415,00	3 803 415,00	3 803 415,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 588 344,00		7 091 500,00	7 091 500,00	7 091 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		10 729 093,00		10 894 915,00	10 894 915,00	10 894 915,00
TOTAL		34 975 354,00	0,00	35 447 008,00	35 447 008,00	35 447 008,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 447 008,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 243 421,00	0,00	33 785 103,00	33 785 103,00	33 785 103,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	78 050,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
75	Autres produits de gestion courante	23 005,00	0,00	50 005,00	50 005,00	50 005,00
Total des recettes de gestion des services		33 344 476,00	0,00	33 847 708,00	33 847 708,00	33 847 708,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		33 744 476,00	0,00	34 247 708,00	34 247 708,00	34 247 708,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 230 878,00		1 199 300,00	1 199 300,00	1 199 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 230 878,00		1 199 300,00	1 199 300,00	1 199 300,00
TOTAL		34 975 354,00	0,00	35 447 008,00	35 447 008,00	35 447 008,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 447 008,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 695 615,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	402 238,00	0,00	301 315,00	301 315,00	301 315,00
21	Immobilisations corporelles	1 041 450,00	0,00	1 178 250,00	1 178 250,00	1 178 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 785 883,00	0,00	10 674 445,00	10 674 445,00	10 674 445,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	12 229 571,00	0,00	12 154 010,00	12 154 010,00	12 154 010,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 530 751,00	0,00	2 622 949,00	2 622 949,00	2 622 949,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	9 893,00		5 056,00	5 056,00	5 056,00
	Total des dépenses financières	2 540 644,00	0,00	2 628 005,00	2 628 005,00	2 628 005,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 770 215,00	0,00	14 782 015,00	14 782 015,00	14 782 015,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 230 878,00		1 199 300,00	1 199 300,00	1 199 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	240 000,00		317 400,00	317 400,00	317 400,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 470 878,00		1 516 700,00	1 516 700,00	1 516 700,00
	TOTAL	16 241 093,00	0,00	16 298 715,00	16 298 715,00	16 298 715,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 298 715,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 032 000,00	0,00	4 769 000,00	4 769 000,00	4 769 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 032 000,00	0,00	4 769 000,00	4 769 000,00	4 769 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	240 000,00	0,00	317 400,00	317 400,00	317 400,00
	Total des recettes financières	240 000,00	0,00	317 400,00	317 400,00	317 400,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 272 000,00	0,00	5 086 400,00	5 086 400,00	5 086 400,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 140 749,00		3 803 415,00	3 803 415,00	3 803 415,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 588 344,00		7 091 500,00	7 091 500,00	7 091 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	240 000,00		317 400,00	317 400,00	317 400,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 969 093,00		11 212 315,00	11 212 315,00	11 212 315,00
	TOTAL	16 241 093,00	0,00	16 298 715,00	16 298 715,00	16 298 715,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 298 715,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	9 695 615,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 573 894,00		8 573 894,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 022 460,00		5 022 460,00
014	Atténuations de produits	8 748 500,00		8 748 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 008,00		29 008,00
66	Charges financières	629 221,00	0,00	629 221,00
67	Charges exceptionnelles	634 010,00	0,00	634 010,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	905 000,00	7 091 500,00	7 996 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 803 415,00	3 803 415,00
Dépenses d'exploitation – Total		24 552 093,00	10 894 915,00	35 447 008,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 447 008,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 199 300,00	1 199 300,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 622 949,00	0,00	2 622 949,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	301 315,00	0,00	301 315,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 178 250,00	0,00	1 178 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 674 445,00	0,00	10 674 445,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	317 400,00	317 400,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 056,00		5 056,00
Dépenses d'investissement – Total		14 782 015,00	1 516 700,00	16 298 715,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 298 715,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 600,00		1 600,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 785 103,00		33 785 103,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	11 000,00		11 000,00
75	Autres produits de gestion courante	50 005,00		50 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	400 000,00	1 199 300,00	1 599 300,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		34 247 708,00	1 199 300,00	35 447 008,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 447 008,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 769 000,00	0,00	4 769 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	317 400,00	317 400,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	317 400,00	0,00	317 400,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		7 091 500,00	7 091 500,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 803 415,00	3 803 415,00
Recettes d'investissement – Total		5 086 400,00	11 212 315,00	16 298 715,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 298 715,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	8 770 862,00	8 573 894,00	8 573 894,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 638 929,00	1 650 114,00	1 650 114,00
6062	Produits de traitement	132 000,00	147 500,00	147 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	61 043,00	101 600,00	101 600,00
6064	Fournitures administratives	19 607,00	14 875,00	14 875,00
6066	Carburants	68 900,00	67 972,00	67 972,00
6068	Autres matières et fournitures	104 682,00	115 280,00	115 280,00
6132	Locations immobilières	80,00	400,00	400,00
6135	Locations mobilières	1 300,00	1 350,00	1 350,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 400,00	5 500,00	5 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	91 630,00	149 521,00	149 521,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 002 300,00	1 091 000,00	1 091 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	146 600,00	164 000,00	164 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	237 450,00	252 850,00	252 850,00
6156	Maintenance	145 181,00	120 320,00	120 320,00
6161	Multirisques	4 714,00	4 039,00	4 039,00
6168	Autres	67 465,00	52 801,00	52 801,00
617	Etudes et recherches	143 510,00	139 100,00	139 100,00
618	Divers	121 993,00	72 462,00	72 462,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	100,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00	204,00	204,00
6228	Divers	4 100,00	800,00	800,00
6231	Annonces et insertions	13 500,00	11 200,00	11 200,00
6236	Catalogues et imprimés	18 850,00	21 350,00	21 350,00
6238	Divers	7 100,00	650,00	650,00
6251	Voyages et déplacements	3 710,00	3 640,00	3 640,00
6256	Missions	5 800,00	5 800,00	5 800,00
6257	Réceptions	100,00	1 400,00	1 400,00
6261	Frais d'affranchissement	2 300,00	20 500,00	20 500,00
6262	Frais de télécommunications	122 603,00	112 823,00	112 823,00
627	Services bancaires et assimilés	3 300,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	14 000,00	14 000,00
6282	Frais de gardiennage	52 230,00	65 630,00	65 630,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	69 000,00	73 000,00	73 000,00
6287	Remboursements de frais	1 050 000,00	1 060 500,00	1 060 500,00
6288	Autres	1 633 040,00	1 647 150,00	1 647 150,00
63512	Taxes foncières	64 860,00	72 000,00	72 000,00
63513	Autres impôts locaux	190,00	600,00	600,00
6358	Autres droits	1 700,00	3 500,00	3 500,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	1 700 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
6378	Autres taxes et redevances	17 195,00	5 963,00	5 963,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 965 580,00	5 022 460,00	5 022 460,00
6331	Versement de transport	53 759,00	54 334,00	54 334,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 575,00	12 576,00	12 576,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 414,00	24 711,00	24 711,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 448 613,00	3 498 702,00	3 498 702,00
6413	Primes et gratifications	126 600,00	126 980,00	126 980,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	460 186,00	470 712,00	470 712,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	776 488,00	775 921,00	775 921,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 625,00	13 924,00	13 924,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	28 000,00	20 000,00	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	2 280,00	2 280,00
648	Autres charges de personnel	18 120,00	18 120,00	18 120,00
014	Atténuations de produits (7)	8 468 500,00	8 748 500,00	8 748 500,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	3 570 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	2 150 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00

CU LE HAVRE SEINE METROPOLE - EAU POTABLE - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7096	RRR sur prestations de services	31 500,00	31 500,00	31 500,00
7097	RRR sur ventes de marchandises	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7098	RRR sur produits des activités annexes	2 700 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	28 822,00	29 008,00	29 008,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	120,00	120,00	120,00
658	Charges diverses de gestion courante	28 702,00	28 888,00	28 888,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		22 233 764,00	22 373 862,00	22 373 862,00
66	Charges financières (b) (8)	654 303,00	629 221,00	629 221,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	654 303,00	629 221,00	629 221,00
67	Charges exceptionnelles (c)	465 325,00	634 010,00	634 010,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	10,00	10,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	50 000,00	171 000,00	171 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	57 825,00	106 000,00	106 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	352 400,00	352 000,00	352 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	882 869,00	905 000,00	905 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	882 869,00	905 000,00	905 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		24 246 261,00	24 552 093,00	24 552 093,00
023	Virement à la section d'investissement	4 140 749,00	3 803 415,00	3 803 415,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 588 344,00	7 091 500,00	7 091 500,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 588 344,00	7 091 500,00	7 091 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 729 093,00	10 894 915,00	10 894 915,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 729 093,00	10 894 915,00	10 894 915,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 975 354,00	35 447 008,00	35 447 008,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		35 447 008,00
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	1 600,00	1 600,00
64198	Autres remboursements	0,00	1 600,00	1 600,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	33 243 421,00	33 785 103,00	33 785 103,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	22 121 637,00	22 812 938,00	22 812 938,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	3 641 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
70128	Autres taxes et redevances	1 797 500,00	1 390 000,00	1 390 000,00
704	Travaux	0,00	36 000,00	36 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	2 189 850,00	1 700 000,00	1 700 000,00
7068	Autres prestations de services	332 000,00	335 300,00	335 300,00
7083	Locations diverses	370 000,00	412 660,00	412 660,00
7087	Remboursement de frais	91 434,00	98 205,00	98 205,00
7088	Autres produits activités annexes	2 700 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	78 050,00	11 000,00	11 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	12 550,00	11 000,00	11 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	65 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	23 005,00	50 005,00	50 005,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	50 000,00	50 000,00
7588	Autres	23 005,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		33 344 476,00	33 847 708,00	33 847 708,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	400 000,00	400 000,00	400 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		33 744 476,00	34 247 708,00	34 247 708,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 230 878,00	1 199 300,00	1 199 300,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 230 878,00	1 199 300,00	1 199 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 230 878,00	1 199 300,00	1 199 300,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 975 354,00	35 447 008,00	35 447 008,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	35 447 008,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	402 238,00	301 315,00	301 315,00
2031	Frais d'études	379 168,00	286 775,00	286 775,00
2051	Concessions et droits assimilés	23 070,00	14 540,00	14 540,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 041 450,00	1 178 250,00	1 178 250,00
2154	Matériel industriel	827 000,00	837 000,00	837 000,00
2182	Matériel de transport	66 000,00	169 000,00	169 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	119 450,00	156 050,00	156 050,00
2184	Mobilier	4 000,00	6 200,00	6 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 785 883,00	10 674 445,00	10 674 445,00
2313	Constructions	3 267 033,00	3 487 045,00	3 487 045,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 518 850,00	7 187 400,00	7 187 400,00
Total des dépenses d'équipement		12 229 571,00	12 154 010,00	12 154 010,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 530 751,00	2 622 949,00	2 622 949,00
1641	Emprunts en euros	1 882 587,00	1 950 380,00	1 950 380,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	58 883,00	58 883,00
1681	Autres emprunts	648 164,00	613 686,00	613 686,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	9 893,00	5 056,00	5 056,00
Total des dépenses financières		2 540 644,00	2 628 005,00	2 628 005,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 770 215,00	14 782 015,00	14 782 015,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 230 878,00	1 199 300,00	1 199 300,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 230 878,00	1 199 300,00	1 199 300,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	750 023,00	710 496,00	710 496,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	48 197,00	48 197,00	48 197,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	231,00	231,00	231,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	264 526,00	262 369,00	262 369,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	17 598,00	27 703,00	27 703,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	133 743,00	133 744,00	133 744,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	294,00	294,00	294,00
13918	Autres subventions d'équipement	16 266,00	16 266,00	16 266,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	240 000,00	317 400,00	317 400,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	240 000,00	317 400,00	317 400,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 470 878,00	1 516 700,00	1 516 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 241 093,00	16 298 715,00	16 298 715,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 298 715,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 032 000,00	4 769 000,00	4 769 000,00
1641	Emprunts en euros	5 032 000,00	4 769 000,00	4 769 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 032 000,00	4 769 000,00	4 769 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	240 000,00	317 400,00	317 400,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	240 000,00	317 400,00	317 400,00
Total des recettes financières		240 000,00	317 400,00	317 400,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 272 000,00	5 086 400,00	5 086 400,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 140 749,00	3 803 415,00	3 803 415,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 588 344,00	7 091 500,00	7 091 500,00
2801	Frais d'établissement	70 148,00	70 149,00	70 149,00
28031	Frais d'études	448 415,00	382 303,00	382 303,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	489 160,00	353 092,00	353 092,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	323,00	323,00	323,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 728,00	1 729,00	1 729,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 143,00	1 144,00	1 144,00
281311	Bâtiments d'exploitation	312 024,00	318 152,00	318 152,00
281315	Bâtiments administratifs	10 333,00	10 334,00	10 334,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	197 373,00	203 511,00	203 511,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	3 674,00	3 793,00	3 793,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 208 649,00	2 953 582,00	2 953 582,00
28154	Matériel industriel	478 505,00	539 514,00	539 514,00
28155	Outillage industriel	365,00	319,00	319,00
281561	Service de distribution d'eau	103 814,00	106 966,00	106 966,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	946,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	83 141,00	79 640,00	79 640,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	395 927,00	388 541,00	388 541,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	1 527 952,00	1 503 769,00	1 503 769,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	3 505,00	3 334,00	3 334,00
28182	Matériel de transport	72 051,00	73 815,00	73 815,00
28183	Matériel de bureau et informatique	171 142,00	86 674,00	86 674,00
28184	Mobilier	3 966,00	3 189,00	3 189,00
28188	Autres	4 060,00	7 627,00	7 627,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		10 729 093,00	10 894 915,00	10 894 915,00
041	Opérations patrimoniales (8)	240 000,00	317 400,00	317 400,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	240 000,00	317 400,00	317 400,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		10 969 093,00	11 212 315,00	11 212 315,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		16 241 093,00	16 298 715,00	16 298 715,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

CU LE HAVRE SEINE METROPOLE - EAU POTABLE - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			16 298 715,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					26 671 134,05									
1641 Emprunts en euros (total)					25 611 134,05									
CC - 000813 B	SFIL CAFFIL	20/06/2001	07/08/2001	01/10/2001	44 210,22	V	Euribor 3M + 0.14-Floor -0.14 sur Euribor 3M	4,570	4,720	EUR	T	P	O	A-1
CC - 000817 B	CREDIT FONCIER DE FRANCE	29/07/2007	30/07/2007	30/01/2008	371 000,00	F	Taux fixe à 4.81 %	4,810	4,880	EUR	A	P	O	A-1
CC - 000823 B	CAISSE D'EPARGNE	28/08/2009	28/08/2009	28/08/2010	212 000,00	V	Euribor 12M + 0.73-Floor -0.73 sur Euribor 12M	2,050	2,080	EUR	T	P	O	A-1
CC - 000824 B	CAISSE D'EPARGNE	21/08/2009	01/12/2009	01/12/2010	318 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
CC - 000826	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2011	15/02/2012	01/06/2013	400 000,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,560	EUR	A	P	O	A-1
CC - 000831	SFIL CAFFIL	07/07/2003	29/08/2003	01/11/2003	200 000,00	F	Taux fixe à 4.44 %	4,440	4,510	EUR	T	P	O	A-1
CODAH - 000202	SFIL CAFFIL	16/12/2098	01/03/1999	01/03/2000	65 923,83	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000705	SFIL CAFFIL	02/12/2011	15/12/2011	01/03/2012	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,840	EUR	T	P	O	A-1
CODAH - 000710	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/10/2012	08/10/2012	01/10/2013	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
CODAH-000728	SFIL CAFFIL	08/01/2015	20/07/2015	01/11/2015	4 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.89	0,870	0,890	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 060 000,00									

CU LE HAVRE SEINE METROPOLE - EAU POTABLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CC - 000807 B	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	23/12/2004	23/12/2004	15/02/2007	530 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.12)-Floor -0.12 sur	2,220	2,260	EUR	X	X	O	A-1
CC - 000808 A	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	23/12/2004	23/12/2004	15/02/2007	530 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.12)-Floor -0.12 sur TAM(Postfixé)	2,220	2,260	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					8 386 006,00									
1681 Autres emprunts (total)					8 386 006,00									
CC - 000811	Agence de l'eau Seine Normandie	26/05/2011	26/05/2011	25/05/2012	14 980,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CC - 000818	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2006	04/05/2006	04/05/2007	11 040,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000605	Agence de l'eau Seine Normandie	31/05/2005	31/05/2005	31/05/2006	723 520,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
CODAH - 000610	Agence de l'eau Seine Normandie	20/01/2006	20/01/2006	20/01/2007	106 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
CODAH - 000611	Agence de l'eau Seine Normandie	22/03/2006	22/03/2006	22/03/2007	125 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000630	Agence de l'eau Seine Normandie	10/10/2006	10/10/2006	10/10/2007	29 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000634	Agence de l'eau Seine Normandie	05/12/2007	05/12/2007	05/12/2008	180 880,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000648	Agence de l'eau Seine Normandie	03/05/2010	03/05/2010	02/05/2011	26 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
CODAH - 000649	Agence de l'eau Seine Normandie	03/05/2010	03/05/2010	02/05/2011	445 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

CU LE HAVRE SEINE METROPOLE - EAU POTABLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CODAH - 000660	Agence de l'eau Seine Normandie	10/02/2011	10/02/2011	09/02/2012	695 987,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000661	Agence de l'eau Seine Normandie	10/02/2011	10/02/2011	09/02/2012	107 247,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000662	Agence de l'eau Seine Normandie	10/02/2011	10/02/2011	09/02/2012	688 380,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000672	Agence de l'eau Seine Normandie	12/05/2011	12/05/2011	12/05/2012	20 520,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000676	Agence de l'eau Seine Normandie	15/02/2012	15/02/2012	14/02/2013	22 032,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
CODAH - 000699	Agence de l'eau Seine Normandie	23/03/2012	02/11/2011	26/10/2012	120 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000700	Agence de l'eau Seine Normandie	10/11/2011	10/11/2011	09/11/2012	202 707,98	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000701	Agence de l'eau Seine Normandie	10/11/2011	10/11/2011	09/11/2012	1 288 907,02	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000702	Agence de l'eau Seine Normandie	25/11/2011	25/11/2011	24/11/2012	100 720,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
CODAH - 000706	Agence de l'eau Seine Normandie	16/05/2012	16/05/2012	15/05/2013	49 973,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000707	Agence de l'eau Seine Normandie	16/05/2012	16/05/2012	15/05/2013	44 727,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CODAH - 000719	Agence de l'eau Seine Normandie	13/08/2012	28/03/2013	26/03/2014	177 784,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
CODAH - 000720	Agence de l'eau Seine Normandie	13/08/2012	28/03/2013	26/03/2014	2 417 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
CODAH - 000729	Agence de l'eau Seine Normandie	31/07/2014	13/08/2015	12/08/2016	285 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Cerlangue -000859	Agence de l'eau Seine Normandie	26/03/2007	28/08/2007	28/08/2008	39 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
SYNDIC - 000853	Agence de l'eau Seine Normandie	22/12/2009	03/08/2011	22/03/2012	369 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
SYNDIC - 000854	Agence de l'eau Seine Normandie	22/12/2009	05/02/2014	23/03/2014	92 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					35 057 140,05									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 998 887,38					1 825 379,43	560 877,54	0,00	79 985,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 704 472,38					1 766 496,43	560 877,54	0,00	79 985,16
CC - 000813 B	N	0,00	A-1	6 064,35	1,50	V	Euribor 3M + 0.14-Floor -0.14 sur Euribor 3M	0,000	3 394,22	0,00	0,00	0,00
CC - 000817 B	N	0,00	A-1	240 406,97	12,08	F	Taux fixe à 4.81 %	4,880	13 684,50	11 724,18	0,00	10 178,33
CC - 000823 B	N	0,00	A-1	114 346,43	9,66	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	10 687,39	915,96	0,00	76,48
CC - 000824 B	N	0,00	A-1	187 199,08	9,92	F	Taux fixe à 1.49 %	1,490	15 846,82	2 789,27	0,00	205,67
CC - 000826	N	0,00	A-1	246 078,08	7,42	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	26 178,16	11 221,16	0,00	5 821,49
CC - 000831	N	0,00	A-1	95 889,86	8,58	F	Taux fixe à 4.44 %	4,510	9 178,98	4 106,10	0,00	630,97
CODAH - 000202	N	0,00	A-1	21 974,63	9,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	2 197,46	1 076,76	0,00	804,87
CODAH - 000705	N	0,00	A-1	8 113 587,52	6,92	F	Taux fixe à 4.69 %	4,840	1 025 376,48	368 687,35	0,00	27 703,09
CODAH - 000710	N	0,00	A-1	3 095 592,07	7,75	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	326 619,10	148 278,86	0,00	32 790,02
CODAH-000728	N	0,00	A-1	2 583 333,39	7,58	V	Euribor 3M + 0.89	0,500	333 333,32	12 077,90	0,00	1 774,24
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		294 415,00					58 883,00	0,00	0,00	0,00

CU LE HAVRE SEINE METROPOLE - EAU POTABLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CC - 000807 B	N	0,00	A-1	147 207,50	4,12	V	(TAM(Postfixé) + 0.12)-Floor -0.12 sur TAM(Postfixé)	0,000	29 441,50	0,00	0,00	0,00
CC - 000808 A	N	0,00	A-1	147 207,50	4,12	V	(TAM(Postfixé) + 0.12)-Floor -0.12 sur TAM(Postfixé)	0,000	29 441,50	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 140 698,16					599 281,31	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		4 140 698,16					599 281,31	0,00	0,00	0,00
CC - 000811	N	0,00	A-1	8 988,00	11,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	749,00	0,00	0,00	0,00
CC - 000818	N	0,00	A-1	1 472,00	1,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	736,00	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000605	N	0,00	A-1	48 234,66	0,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	48 234,66	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000610	N	0,00	A-1	14 186,67	1,05	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 093,34	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000611	N	0,00	A-1	16 733,33	1,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 366,67	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000630	N	0,00	A-1	3 893,33	1,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 946,67	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000634	N	0,00	A-1	36 175,99	2,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 058,66	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000648	N	0,00	A-1	10 560,00	5,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 760,00	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000649	N	0,00	A-1	284 799,97	5,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	47 466,67	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000660	N	0,00	A-1	324 794,20	6,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	46 399,17	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000661	N	0,00	A-1	50 048,64	6,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 149,81	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000662	N	0,00	A-1	321 244,16	6,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	45 892,02	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000672	N	0,00	A-1	9 576,00	6,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 368,00	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000676	N	0,00	A-1	11 750,40	7,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 468,80	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000699	N	0,00	A-1	68 980,99	6,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 854,43	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000700	N	0,00	A-1	113 006,83	6,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	16 143,84	0,00	0,00	0,00

CU LE HAVRE SEINE METROPOLE - EAU POTABLE - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CODAH - 000701	N	0,00	A-1	718 546,69	6,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	102 649,51	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000702	N	0,00	A-1	47 002,64	6,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 714,67	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000706	N	0,00	A-1	26 652,29	7,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 331,53	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000707	N	0,00	A-1	23 854,40	7,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 981,80	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000719	N	0,00	A-1	106 670,38	8,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 852,27	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000720	N	0,00	A-1	1 450 560,02	8,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	161 173,33	0,00	0,00	0,00
CODAH - 000729	N	0,00	A-1	209 366,68	10,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	19 033,33	0,00	0,00	0,00
Cerlangue -000859	N	0,00	A-1	7 800,00	2,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 600,00	0,00	0,00	0,00
SYNDIC - 000853	N	0,00	A-1	172 480,00	6,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	24 640,00	0,00	0,00	0,00
SYNDIC - 000854	N	0,00	A-1	53 319,89	6,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 617,13	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 139 585,54					2 424 660,74	560 877,54	0,00	79 985,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	38	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 139 585,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	IMMOBILISATIONS DE FAIBLE VALEUR 1000€	1	21/11/2019
L	FRAIS ETABLISSEMENT	5	21/11/2019
L	FRAIS D'INSERTION ETUDES RECHERCHE DEVELOPPEMENT	5	21/11/2019
L	LOGICIELS CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	4	21/11/2019
L	BATIMENT DE BONNE QUALITE	100	21/11/2019
L	BATIMENTS LEGERS	15	21/11/2019
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	20	21/11/2019
L	INSTALLATION DE LEVAGE	30	21/11/2019
L	INSTALLATION DE CHAUFFAGE ET DE FROID	15	21/11/2019
L	MATERIEL ELECTRIQUE	8	21/11/2019
L	MATERIEL TELEPHONIQUE	5	21/11/2019
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	21/11/2019
L	APPAREIL DE LABORATOIRE	10	21/11/2019
L	MOBILIER DE BUREAU	10	21/11/2019
L	MATERIEL DE BUREAU ET DIVERS	5	21/11/2019
L	MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS	10	21/11/2019
L	MATERIEL DE TRANSPORT (Hors véhicule de tourisme)	8	21/11/2019
L	VEHICULE DE TOURISME	5	21/11/2019
L	MATERIEL DE MECANIQUE ET OUTIL	10	21/11/2019
L	CANALISATION D'EAU	40	21/11/2019
L	COLLECTEUR D'ASSAINISSEMENT	60	21/11/2019
L	ASSAINISSEMENT SIPHON GENIE CIVIL	60	21/11/2019
L	ASSAINISSEMENT SIPHON APPAREILLAGES	20	21/11/2019
L	ASSAINISSEMENT CANALISATIONS EN GRES	60	21/11/2019
L	ASSAINISSEMENT CANALISATIONS EN BETON	60	21/11/2019
L	ASSAINISSEMENT BOUCHES D'EGOUT	60	21/11/2019
L	ASSAINISSEMENT RESERVOIRS DE CHASSE	30	21/11/2019
L	ASSAINISSEMENT STATIONS D'ÉPURATION GENIE CIVIL	50	21/11/2019
L	ASSAINISSEMENT STATIONS D'ÉPURATION EQUIPEMENT	25	21/11/2019
L	ASSAINISSEMENT STATIONS D'ÉPURATION 1969 MAINTIEN EN ETAT	3	21/11/2019
L	STATION D'ÉPURATION EDELWEISS EQUIPEMENTS	10	21/11/2019
L	STATION D'ÉPURATION EDELWEISS GENIE CIVIL	60	21/11/2019
L	GENIE CIVIL DEVERSOIR D'ORAGE	60	21/11/2019
L	APPAREILLAGE POUR DEVERSOIRE	20	21/11/2019
L	CHAMBRES DE DESSABLEMENT	60	21/11/2019
L	EAU STATION FILTRATION EAU	20	21/11/2019
L	GENIE CIVIL CAPTAGE ET TRAITEMENT	40	21/11/2019
L	POMPES APP ELECTROMECHANIQUES	15	21/11/2019
L	ORGANES DE REGULATION	8	21/11/2019
L	AIR LIQUIDE	9	21/11/2019
L	LAGUNES - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019
L	POSTES DE RELÈVEMENTS - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	STATION ÉPURATION - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019
L	AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS BATIMENTS DEXPLOITATION - ACQUIS AVANT 2019 SUR L'EX CAUX ESTUAIRE	30	21/11/2019
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019
L	BASSIN DE RETENTION - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019
L	CANALISATIONS - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019
L	FORAGES - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019
L	INTERCONNEXION - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019
L	RESERVOIRS - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019
L	USINE MICROFILTRATION - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	21/11/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	905 000,00		13 651 133,99	14 556 133,99	12 526 593,00	2 029 540,99
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2002	609 800,00	609 800,00	0,00	609 800,00
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2003	609 800,00	609 800,00	389 574,58	220 225,42
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2004	600 000,00	600 000,00	383 168,91	216 831,09
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2005	686 000,00	686 000,00	288 184,13	397 815,87
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2006	740 215,00	740 215,00	654 160,32	86 054,68
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2007	739 000,00	739 000,00	150 317,31	588 682,69
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2008	690 439,99	690 439,99	143 539,82	546 900,17
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2009	700 952,00	700 952,00	726 561,85	-25 609,85
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2010	652 000,00	652 000,00	459 842,03	192 157,97
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2011	823 000,00	823 000,00	768 179,35	54 820,65
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2012	790 000,00	790 000,00	950 734,22	-160 734,22
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2013	814 800,00	814 800,00	863 361,56	-48 561,56
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2014	824 491,00	824 491,00	328 945,26	495 545,74
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2015	853 200,00	853 200,00	329 049,94	524 150,06
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2016	852 981,00	852 981,00	543 709,48	309 271,52
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2017	889 356,00	889 356,00	2 902 072,91	-2 012 716,91
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2018	892 230,00	892 230,00	1 758 554,58	-866 324,58
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2019	882 869,00	882 869,00	886 636,75	-3 767,75
- des comptes de tiers	905 000,00	01/12/2020	0,00	905 000,00	0,00	905 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	905 000,00		13 651 133,99	14 556 133,99	12 526 593,00	2 029 540,99

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 827 305,00	I 3 827 305,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 622 949,00	2 622 949,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 950 380,00	1 950 380,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	58 883,00	58 883,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	613 686,00	613 686,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 204 356,00	1 204 356,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 199 300,00	1 199 300,00
020	Dépenses imprévues	5 056,00	5 056,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 827 305,00	0,00	0,00	3 827 305,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		11 212 315,00	III 11 212 315,00
Ressources propres externes de l'année (a)		317 400,00	317 400,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	317 400,00	317 400,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 894 915,00	10 894 915,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	70 149,00	70 149,00
28031	Frais d'études	382 303,00	382 303,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	353 092,00	353 092,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	323,00	323,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 729,00	1 729,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 144,00	1 144,00
281311	Bâtiments d'exploitation	318 152,00	318 152,00
281315	Bâtiments administratifs	10 334,00	10 334,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	203 511,00	203 511,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	3 793,00	3 793,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 953 582,00	2 953 582,00
28154	Matériel industriel	539 514,00	539 514,00
28155	Outillage industriel	319,00	319,00
281561	Service de distribution d'eau	106 966,00	106 966,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	79 640,00	79 640,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	388 541,00	388 541,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	1 503 769,00	1 503 769,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	3 334,00	3 334,00
28182	Matériel de transport	73 815,00	73 815,00
28183	Matériel de bureau et informatique	86 674,00	86 674,00
28184	Mobilier	3 189,00	3 189,00
28188	Autres	7 627,00	7 627,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 803 415,00	3 803 415,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	11 212 315,00	0,00	0,00	0,00	11 212 315,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 827 305,00
Ressources propres disponibles	IV	11 212 315,00
Solde	V = IV – II (6)	7 385 010,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
658.3	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement annuel	COMITE DES OEUVRES SOCIALES ET DE LOISIRS	Association	28 883,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
215AEPB02 Connaissance du patrimoine	624 000,00	-378 000,00	246 000,00	158 000,00	88 000,00	0,00
215AEPB04 Gros entretien et réseaux	4 575 000,00	952 000,00	5 527 000,00	4 242 000,00	1 285 000,00	0,00
215AEPM13 Programme de renouvellement des véhicules	508 500,00	-76 500,00	432 000,00	262 000,00	170 000,00	0,00
215AEPB07 Travaux sur les réseaux	13 690 000,00	2 240 000,00	15 930 000,00	11 726 000,00	4 204 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,00	20,00	17,58	1,00	18,58
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	3,71	0,00	3,71
ADJT ADM PPAL 1CL	C	3,00	0,00	3,00	2,34	0,00	2,34
ADJT ADM PPAL 2CL	C	5,00	0,00	5,00	4,72	0,00	4,72
ATTACHE TERRIT.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE TERRIT. PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
REDACTEUR PPAL 2CL	B	3,00	0,00	3,00	3,01	0,00	3,01
FILIERE TECHNIQUE (c)		85,00	0,00	85,00	75,30	6,37	81,67
ADJ TECH PPAL 2CL	C	7,00	0,00	7,00	7,03	0,00	7,03
ADJOINT TECHNIQUE	C	7,00	0,00	7,00	6,98	0,60	7,58
ADJT TECH PPAL 1CL	C	12,00	0,00	12,00	12,04	0,00	12,04
AGENT DE MAITRISE	C	15,00	0,00	15,00	14,21	0,44	14,65
AGT MAITRISE PPAL	C	14,00	0,00	14,00	14,05	0,00	14,05
INGENIEUR	A	6,00	0,00	6,00	1,00	3,28	4,28
INGENIEUR HORS CL.	A	1,00	0,00	1,00	0,99	0,00	0,99
INGENIEUR PPAL	A	3,00	0,00	3,00	3,57	0,00	3,57
TECHNICIEN	B	9,00	0,00	9,00	5,02	2,05	7,07
TECHNICIEN PPAL 1CL	B	8,00	0,00	8,00	7,51	0,00	7,51
TECHNICIEN PPAL 2CL	B	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CU LE HAVRE SEINE METROPOLE - EAU POTABLE - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		105,00	0,00	105,00	92,88	7,37	100,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	0348	0,00	3-1	CDD
ATTACHE TERRIT.	A	ADM	1005	0,00	A ART.3 - ALINEA 5	CDI
INGENIEUR	A	TECH	0434	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	0441	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	0505	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH	0604	0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	0372	0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	0373	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	0348	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- Affermage n°99001 ex-Etretat - Du 01.01.2010 au 31.12.2021	EAUX DE NORMANDIE	EAUX DE NORMANDIE	S.A.S.	0,00
13/04/2010 - Affermage n°98001 ex-Criquetot - Du 10.05.2010 au 09.05.2022	EAUX DE NORMANDIE	EAUX DE NORMANDIE	S.A.S	0,00
10/11/2010 - Affermage n° 101032 ex CODAH Nord Ouest - Du 01.01.2011 au 31.12.2021	CEBH	CEBH	S.C.A	0,00
13/12/2010 - Affermage n°97102 ex. Syndicat La Cerlangue - Du 01.01.2011 au 31.12.2021	SADE Exploitations de Normandie	SADE Exploitations de Normandie	S.C.A	0,00
01/12/2011 - Affermage n° 99201 ex-Fécamp Sud Ouest - Du 01.01.12 au 31.12.2023	COMPAGNIE FERMIERE DES SERVICES PUBLICS	COMPAGNIE FERMIERE DES SERVICES PUBLICS	S.C.A	0,00
07/02/2013 - Affermage n°97302 ex-SIAEPA Saint Romain - Du 01.03.2013 au 01.03.2022	CEBH	CEBH	S.C.A	0,00
04/12/2018 - Affermage n°97905 ex-SIAEPA Saint Romain Nord Ouest - Du 01.01.2019 au 31.12.2029	CEBH	CEBH	S.C.A	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 128

Nombre de membres présents : 81

Nombre de suffrages exprimés : 98

VOTES :

Pour : 93

Contre : 2

Abstentions : 3

Date de convocation : 13/12/2019

Présenté par (1) Monsieur Maillard,
A Salle 400 du Carré des Docks le 19/12/2019
(1) Monsieur Maillard,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Salle 400 du Carré des Docks, le 19/12/2019
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Maillard, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/01/2020, et de la publication le 02/01/2020
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil communautaire.